



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le mardi 3 mars 2014, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Patrice Nadeau, Michel Breton, Étienne Prévost et James Allan.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2014-042 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2014-043 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;
5. Avis de motion règlement numéro 463 amendant le plan d'urbanisme, règlement numéro 268 ;
6. Adoption du projet de règlement numéro 463 amendant le plan d'urbanisme, règlement numéro 268 ;
7. Formation à la SDE région de Thetford ;
8. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier « nouvelle rue » ;
9. Transport adapté de la région de l'Amiante inc. ;
10. Pompe de Saint-Pierre-de-Broughton pour le service incendie ;
11. Demande d'appui au projet du chemin Saint-Rémi ;
12. Promoteurs du chemin de Saint-Rémi – frais encourus ;
13. Offre de services SNC – Lavalin ;
14. Entente d'entraide inter municipale incendie (MRC des Appalaches) ;
15. Campagne de financement – rénovation centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers 2013 ;
16. Demande d'aide financière « Sur le chemin des artisans » ;
17. Contribution financière « Place aux jeunes Appalaches » ;
18. Demande de don pour Moisson Beauce ;
19. Correspondance ;
20. Comptes du mois ;
21. Période de questions ;
22. Divers ;
23. Levée de la séance.

2014-044 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014.

2014-045 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 119 235,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de Michel Breton, appuyé par Patrice Nadeau, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Kinnear's Mills informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2014-046 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 463 AMENDANT LE PLAN D'URBANISME, RÈGLEMENT NUMÉRO 268

AVIS DE MOTION est donné par Céline Landry qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement 463 « Introduction du réseau cyclable conformément au règlement 143 de la MRC des Appalaches ».

De plus, afin de préciser la portée du présent Avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

2014-047 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 463 AMENDANT LE PLAN D'URBANISME, RÈGLEMENT NUMÉRO 268

Proposé par Céline Landry et appuyé par Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet du règlement numéro 463, amendement au règlement de plan d'urbanisme numéro 268 « Introduction du réseau cyclable conformément au règlement 143 de la MRC des Appalaches » soit et est adopté.

Une assemblée publique de consultation sur le projet se tiendra le 7 avril 2014 à 19 h 30, en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la salle municipale.

2014-048 FORMATION À LA SDE RÉGION DE THETFORD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la conseillère Céline Landry à s'inscrire à la formation *La culture? Bien oui, ça se vend!* à la SDE de la région de Thetford. Les frais d'inscription (30,00 \$).

**2014-049 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER « NOUVELLE RUE »**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre à M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac, lui demandant une aide financière au montant de 50 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier afin de réaliser les travaux suivants au projet domiciliaire de Kinnear's Mills : préparation du chemin pour l'asphaltage de la nouvelle rue, le drainage des eaux de surfaces, les installations nécessaires pour Hydro-Québec et Bell Canada. La municipalité investira pour sa part la somme d'environ 25 000 \$.

2014-050 TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Paul Vachon et madame Céline Landry soient délégués pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de l'Amiante inc. qui se tiendra le 27 mars 2014.

Que le conseil municipal accepte que madame Céline Landry soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de Thetford inc., si élue par l'assemblée générale.

**2014-051 POMPE DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON POUR LE SERVICE
INCENDIE**

Proposé par Patrice Nadeau et appuyé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers que la pompe P-509 de Saint-Pierre-de-Broughton soit réparée au coût de 5 610,74 \$;

QUE la moitié du montant soit assumée par la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton ;

QUE la différence soit répartie selon l'entente intermunicipale du service incendie, ce qui représente un montant de 785,50 \$ (18%) pour Kinnear's Mills.

2014-052 DEMANDE D'APPUI AU PROJET CHEMIN DE SAINT-RÉMI

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu l'occasion d'être informé que le Chemin de Saint-Rémi, un sentier de pèlerinage multiple qui se déploiera dans la municipalité de Saint-Adrien en Estrie jusqu'à Cap-des-Rosiers, en Gaspésie empruntera les chemins et sentiers de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette présentation nous a permis de constater la teneur de ce projet porteur et mobilisateur et a suscité un grand intérêt de par sa nature unique et des retombées que celui-ci engendrera pour notre collectivité ;

POUR CES MOTIFS, il est résolu à l'unanimité
QUE la municipalité de Kinnear's Mills confirme son appui à la mise en place de ce projet en co-création (promoteur-municipalité). Ainsi, vous pouvez ajouter officiellement le nom de la Municipalité de Kinnear's Mills comme une étape de votre tracé.

Adoptée

2014-053 PROMOTEURS DU CHEMIN DE SAINT-RÉMI – FRAIS ENCOURUS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer les frais de 60 \$ à madame Colette Gigueux pour l'hébergement et les repas des deux promoteurs du chemin de Saint-Rémi. Madame Gigueux les a accueillis les 9 et 10 février 2014.

2014-054 OFFRE DE SERVICES SNC - LAVALIN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme SNC-Lavalin inc. afin de concevoir une carte municipale pour la planification des travaux de voirie. Le coût pour la réalisation de cette carte, l'aide technique pour la planification des travaux 2014 ainsi que la formation pour la mise en place de points sur la carte est de 1 500 \$ plus taxes.

2014-055 ENTENTE D'ENTRAIDE INTER MUNICIPALE INCENDIE (MRC DES APPALACHES)

ATTENDU la présentation de la convention d'entente d'entraide inter municipale en cas d'incendie par la MRC des Appalaches;

ATTENDU QUE la présente entente est de permettre à chacune des municipalités participantes de prêter ou demander assistance à l'appel initial ou en renfort à une autre municipalité participante pour le combat des incendies aux conditions prévues à la présente entente à moins de convention particulière entre deux municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrice Nadeau et appuyé par Étienne Prévost et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Kinnear's Mills accepte de signer ladite convention.

QUE le maire et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer tous les documents requis pour la signature de cette convention d'entente d'entraide inter municipale en cas d'incendie.

2014-056 CAMPAGNE DE FINANCEMENT – RÉNOVATION CENTRE COMMUNAUTAIRE MARIE-AGNÈS-DESROSIERS 2013

Pour faire suite à la demande de la Corporation de développement communautaire des Appalaches, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 186 \$ pour la rénovation du Centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers. L'aide financière est calculé à 0,50 \$/habitant. (372 habitants X 0,50 \$: 186 \$).

2014-057 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE « SUR LE CHEMIN DES ARTISANS »

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 75,00 \$ pour l'organisation de « Sur le chemin des Artisans ».

2014-058 CONTRIBUTION FINANCIÈRE « PLACE AUX JEUNES APPALACHES »

Depuis 10 ans que Place aux jeunes Appalaches travaille de concert avec les organismes, institutions et entreprises de la région afin de favoriser le maintien, le retour et l'accueil de jeunes familles dans MRC des Appalaches. PAJA demande à la municipalité de Kinnear's Mills une contribution financière calculée proportionnellement à la population, c'est-à-dire 10 \$ par tranche de 100 citoyens, afin de couvrir une partie des frais reliés aux activités, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lui verser la somme de 37,20 \$.

2014-059 DEMANDE DE DON POUR MOISSON BEAUCE

Une demande de Moisson Beauce pour assurer le bon fonctionnement de la banque alimentaire régionale.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 50,00 \$ à Moisson Beauce.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2014-060 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

| N° de chèque | Nom | Montant |
|--------------|--|-----------|
| | Salaire | 5 372,07 |
| C0003196 | Ville de Thetford Mines | 368,00 |
| C0003197 | Petite Caisse | 144,86 |
| C0003198 | Régie Intermunicipale région Thetford | 999,46 |
| C0003199 | Visa Desjardins (Permis de réception) | 83,00 |
| C0003200 | 9039-4255 Québec Inc. (Beaucesansfil) | 68,93 |
| C0003201 | Mégaburo | 101,38 |
| C0003202 | Raymond Chabot Grant Thornton | 718,59 |
| C0003203 | Municipalité Saint-Pierre-de-Broughton | 450,00 |
| C0003204 | Entreprises Sanifer | 1 671,70 |
| C0003205 | Marc Prévost | 165,11 |
| C0003206 | Fonds d'information sur le territoire | 12,00 |
| C0003207 | 8043981 Canada Inc. (Rona) | 24,93 |
| C0003208 | Les Patios des deux Rives | 517,38 |
| C0003209 | F.Q.M. | 247,20 |
| C0003210 | Tourisme région de Thetford | 23,96 |
| C0003211 | Richard Bisson | 23 304,18 |
| C0003215 | Agence de revenu du Canada DAS | 632,85 |
| C0003216 | Ministère du Revenu DAS | 1 325,59 |

| | | |
|----------|--|------------------|
| C0003217 | Ville de Thetford Mines (Frais cours) | 114,09 |
| C0003218 | Conseil de la culture (formation) | 30,00 |
| C0003219 | Don : Fonds CHSLD St-Alexandre | 50,00 |
| C0003221 | Ministère du revenu DAS - Intérêt | 3,43 |
| C0003222 | CSST | 76,79 |
| C0003224 | Mégaburo | 583,78 |
| C0003225 | L'Invernois | 1 290,02 |
| C0003226 | Annet Fleuriste (Colette Gigueux) | 60,00 |
| C0003227 | Pagéo enr. | 1 710,00 |
| C0003228 | BFL Canada - Assurances | 4 543,72 |
| | | |
| L1400001 | Hydro Québec | 337,51 |
| L1400002 | Bell Canada | 311,11 |
| L1400003 | Société financière Grecco (Photocopieur) | 256,39 |
| | | |
| | Total | 45 598,03 |

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

Madame Michelle Pageau nous informe que la municipalité est inscrite à la Fête des Voisins qui aura lieu le 7 juin 2014.

2014-061

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 35.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière